



## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 13 mars 2017.

Le Conseil d'École s'est réuni le 13 mars 2017 à 18h00, dans la BCD de l'école élémentaire.

### Étaient présents :

- M Hamon , adjoint aux affaires scolaires, représentant de la Municipalité,
- Mme Offret, conseillère municipale,
- Mme Debry, Directrice des services à la population et Mme Le Corre, responsable du périscolaire,
- Mmes Lozachmeur et Le Maout, DDEN
- Mmes Forlivesi, Huon, Kermagoret, M. Jeanbrun et Tanton, représentants élus des parents d'élèves,
- Mmes Berthelot, Delabrosse, Dubues, Guennec, Le Doze et Rose, enseignantes de l'école,

### Absents excusés :

- Mme Decemme, Inspectrice de la circonscription de Quimper Est,
- Mme Vandeuren et M. Gouyec, représentants élus des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Maggy DELABROSSE

Avant d'examiner l'ordre du jour, la directrice remercie les personnes présentes, fait procéder à un tour de table et demande l'approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école.

A la demande de M. Hamon, le premier point à l'ordre du jour sera le PEDT.

### **Point n° 1 : Renouvellement du PEDT.**

Le PEDT (projet éducatif territorial) lié à la mise en place des TAP arrive à son terme.

Mme Debry présente le projet municipal sur l'organisation du temps scolaire pour la prochaine année scolaire et précise que la date butoir pour transmettre le nouveau PEDT est le 9 juin.

Les horaires de l'école avaient été validés pour 3 ans. L'ensemble des membres du Conseil d'École se positionne sur la reconduction des horaires actuels, tout en soulignant la fatigue perçue de 5 jours de classe d'affilée.

Mme Le Corre rend compte du bilan des TAP, suite aux enquêtes menées auprès des élèves et de leurs parents. Les enfants se montrent satisfaits et font des propositions de nouvelles activités. Les parents communiquent moins leur avis mais certains soulignent un déficit de communication avec la mairie, notamment sur le mode d'inscription. La restitution du travail effectué pendant les TAP se fera lors d'un festival, le 30 juin, sur le thème du cinéma.

Afin de libérer Mmes Debry et Le Corre, les questions diverses prévues sont abordées en leur présence.

#### ➤ Encadrement des enfants de maternelle par les accompagnateurs du bus :

Il est demandé que les enfants soient bien amenés jusque dans les classes et non pas seulement dans le hall, afin de confier les élèves à leur enseignante. Or, l'enseignante de PS/MS ne voit l'accompagnatrice que de temps en temps et l'enseignante de GS jamais, ce qui soulève un réel problème de responsabilité.

#### ➤ Encadrement des enfants en périscolaire :

Les enseignantes insistent sur un encadrement plus efficace de certains personnels.

Les parents abondent en ce sens : Mme Forlivesi constate régulièrement que les personnes chargées de la surveillance de la garderie ne sont pas réparties de manière pertinente.

Mme Huon indique que, sur le temps de garderie, son fils était tombé de la structure, tête la première, mais que personne n'a mentionné l'incident au papa lorsqu'il est venu le chercher. Le soir, l'enfant se plaignait de maux de tête, fort heureusement sans conséquences, mais si cela avait été plus grave (perte de connaissance par exemple) la famille se serait inquiétée sans connaître les faits.

Mme Kermagoret demande si une suite a été donnée après l'incident où un parent d'élève était intervenu à deux reprises auprès d'un enfant, dans la garderie, pour régler des comptes. M. Hamon indique qu'il n'y a

pas eu de suite, ni de rapport d'incident. Les parents élus, qui avaient alerté eux-même l'élue, sont étonnés et souhaitent connaître les raisons de ce choix.

Face à l'absence de réponse de l'adjoint, Mme Huon demande comment procéder en pareil cas. M. Hamon précise qu'il tient une permanence en mairie le samedi matin et que tout ce qui concerne le périscolaire passe par Mme Le Corre.

Ce type d'intrusion en garderie met en avant la mise en sécurité des enfants, sur le temps périscolaire. Les personnels doivent être informés de la marche à suivre et doivent faire remonter tout problème auprès de la responsable. Selon la gravité des cas, une convocation peut être envisagée en mairie. Mme Kermagoret rappelle que le plan vigipirate est en action.

➤ Inscriptions à la restauration et au périscolaire pour la prochaine rentrée :

Il serait souhaitable qu'une information claire soit donnée aux nouvelles familles quant au retrait du dossier d'inscription. M. Hamon précise que les nouveaux formulaires ne seront disponibles qu'en juin.

Les points suivants de l'ordre du jour ne relevant pas de leurs compétences, Mmes Debry et Le Corre quittent la séance.

**Point n° 2 : Avancement des projets pédagogiques.**

➤ Projets culturels :

Cinéma :

- ✓ Cinécole : 2 films sur les 3 prévus pour toutes les classes de la petite section jusqu'au CM2.

Ellipse :

- ✓ Un spectacle pour les PS/MS fin novembre, le second étant prévu le 17/03.
- ✓ Deux spectacles pour tous les autres niveaux de classe, en novembre ou décembre puis en février.
  - « Peau d'Ane » : très beau spectacle et mise en scène aux costumes superbes.
  - « Barbelés » : spectacle difficile, peu adapté au niveau des élèves. Des ateliers d'écriture sont prévus début mai pour les deux classes de CM1/CM2, basés sur des faits d'actualité avec Sophie d'Orgeval.

Théâtre de Lorient :

- Les CE2, CM1 et CM2 ont assisté, en décembre, à la représentation « Le Yark » au CDDB, après avoir étudié le livre en classe.
  - Les GS, CP et CE1 ont assisté à « La possible impossible maison » en janvier, également au CDDB de Lorient.
- Bilan très positif pour les deux spectacles.

➤ Projets scientifiques en maternelle :

- ✓ *Le musée de la pêche et le marinarium de Concarneau :*

Les élèves de PS/MS se sont rendus au musée de la pêche à Concarneau mi-novembre. Cette sortie a été décevante. L'accueil est passable. Le musée manque de modernité et la visite n'est pas adaptée aux plus jeunes.

La visite du marinarium de Concarneau s'est déroulée le 2 mars et a été particulièrement intéressante, avec un travail adapté et de qualité de la part du personnel scientifique. C'est le responsable du marinarium qui a accueilli la classe.

➤ Projets sportifs

Piscine :

- ✓ Le cycle à l'Aquapaq implique trois classes de l'école de la GS au CE2, sur 10 séances. Le cycle se termine cette semaine. Le bilan est mitigé. Il y a un réel manque de cohérence à beaucoup de niveaux entre les MNS ainsi que dans les attendus du cycle, notamment au test de l'ASSN.

Rencontres inter-écoles :

- ✓ Cross de la solidarité à Kernault : participation de 103 élèves de la GS au CM2, sur des courses allant de 500 m à 3 000 m.

### Activités en collaboration avec Annie Moëlo, animatrice sportive :

- ✓ De la rentrée à fin novembre, les CP/CE1 ont travaillé sur un cycle raquettes et les CE2 sur un cycle « tchouk-ball ». Le cycle a été écourté à cause de travaux de réfection du sol.
- ✓ Depuis début décembre et jusqu'aux vacances de printemps, les classes de CM1/CM2 travaillent sur un cycle basket au gymnase. Un tournoi inter-classes est prévu lors de la dernière séance.

### ➤ Autres projets :

#### Dis-moi ton livre et le réseau de bibliothèques :

Toutes les classes ont entamé la lecture de la sélection correspondant à leur niveau.

La présentation des ouvrages par sélection a été faite à l'école par Hugo Le Tocquet, bibliothécaire, spécialisé en littérature jeunesse. Le vote aura lieu fin mai-début juin.

Un travail régulier avec Hugo Le Tocquet, qui vient dans les classes une fois par mois, se fait également sur des livres.

Jardinage : Les interventions viennent de reprendre. Le bilan en sera fait au prochain Conseil d'Ecole.

#### Permis internet :

Les CM2 sont engagés dans le permis internet. Actuellement, le travail est mené en classe.

Il est lié au programme de géographie et s'articule bien avec la liaison école/collège. Un gendarme viendra en classe faire passer les épreuves après le travail de préparation.

#### Musique :

- ✓ Le projet d'école sur la thématique du jazz a été mené avec l'intervention de Sylvain Bouchacourt, musicien Dumiste auprès de 5 classes de l'école (de la classe de GS/CP jusqu'aux CM1/CM2). Il s'est déroulé sur un semestre à raison d'une heure par semaine.

La classe de PS/MS, qui ne pouvait pas bénéficier de l'intervention du Dumiste, a mené son propre travail sur la même thématique.

Malgré la défection de dernière minute de l'intervenant, la représentation du travail accompli a eu lieu le 9 février et le spectacle a été de qualité. Mme Rose remercie la municipalité pour la mise à disposition de l'Ellipse et d'un technicien, Briac Le Gargasson qui, comme d'habitude, s'est montré disponible, efficace et réactif.

- ✓ Les classes de PS/MS et de GS/CP ont bénéficié de l'intervention de la section accordéon de l'Amicale Laïque. Les enfants se sont montrés très attentifs et curieux. Ils ont pu approcher les musiciens et leurs instruments avant de danser au rythme des accordéons.

#### Projet européen :

Le travail présenté lors du premier Conseil d'Ecole sur l'arbre de Noël européen s'est bien déroulé et a largement motivé les élèves et leurs enseignantes.

Il a pu être finalisé grâce à l'aide financière de l'Amicale laïque qui a pris à sa charge les frais postaux de l'envoi de tous les colis dans 27 écoles à travers toute l'Europe. Les documents et travaux reçus ont été exposés lors du marché de Noël de l'école.

Un livre récapitulatif de ce projet, édité par la Province du Luxembourg, a été envoyé à tous les participants. Il est présenté aux membres du Conseil d'Ecole.

#### Séjour à l'Ile Tudy :

Les classes de GS/CP de Morgane Guennec et de CP/CE1 de Maggy Delabrosse se préparent pour un mini-séjour au Centre d'Eveil aux Arts Plastiques de l'Ile Tudy qui se déroulera les 20 et 21 mars. La thématique retenue par les enseignantes est « Lignes, formes et matière dans l'art » avec l'objectif de réalisation d'un bas-relief en bois et d'une structure sur béton cellulaire. Afin de diminuer au maximum la participation financière demandée aux familles, une tombola « galettes des rois » a été menée en janvier 2017.

➤ Liaison CM2/6e :

- ✓ Les CM2 des deux classes se sont rendus au collège pour une première visite durant la matinée du 19 janvier. Mme Guillou, CPE, leur a parlé de la vie scolaire et a répondu à leurs questions. Ils ont également participé avec la classe de 6eC à un cours de mathématiques.
- ✓ Une autre action est en cours avec le documentaliste du collège, M. Bonizec, et l'animateur TICE, M. Herrouet, en liaison avec l'utilisation des tablettes numériques. Il s'agit d'un projet de réalisation d'un journal audio-visuel de présentation du collège. Le travail porte actuellement sur la rédaction de la grille d'interviews et la prise en main des tablettes. Le 30 mars, les CM2 passeront la journée entière au collège avec leurs enseignantes avec au programme : tournage des interviews, retour du travail de mathématiques mené avec les 6eC sur la construction de figures géométriques et rencontre athlétisme en mixte avec une classe de 6e.
- ✓ Une dernière partie se déroulera en ateliers à l'école pour le montage du journal audio-visuel. Mme Kermagoret précise que les élèves trouveront, en 6e, un prolongement de ce travail dans le journal scolaire du collège.

➤ Le 100e jour de classe :

Il a été organisé entre la classe de GS/CP et la classe de CP/CE1 le 6 mars. Les élèves des deux classes étaient mélangés dans les équipes. Celles-ci ont tourné sur des ateliers de mathématiques, de logique, de compréhension, de production d'écrits.

Comme tous les ans, belle réussite de la journée et des collections de 100 très originales. Les enseignantes remercient les bénévoles qui sont venues gonfler l'encadrement.

➤ Gaspillage alimentaire :

- ✓ Dans le cadre du travail avec la Communauté de Communes, la municipalité et l'école pour réduire le gaspillage alimentaire, des ateliers de sensibilisation ont été menés dans les deux classes de CM1/CM2 par Mme Frigout de l'association « Aux goûts du jour ». Le bilan de ce travail est très positif.
- ✓ En parallèle, une semaine a été consacrée à un travail de laboratoire plus pointu dans l'espace de restauration scolaire. Les enseignantes regrettent que les élèves de CM n'aient pu participer aux pesées et visualiser les résultats de manière concrète.
- ✓ Le bilan du diagnostic est présenté au Conseil d'Ecole par Mme Rose qui en a été destinataire. A la demande qui lui est faite, M. Hamon indique que le document ne sera pas mis en ligne sur le site de la mairie. Le bilan est largement commenté en particulier le plan d'actions préconisé. Les parents élus soulignent une nouvelle fois que les plats servis aux enfants regorgent de sauce, ce qui peut aussi expliquer le gaspillage. Suite aux recommandations apportées par le groupe d'observation, la situation devrait évoluer, un nouveau point sera donc fait au prochain Conseil d'école.
- ✓ Une autre phase consiste à former le personnel de restauration. Mme Lozachmeur indique que ce point est soulevé régulièrement depuis plusieurs années. Mme Forlivesi demande si cette formation va avoir lieu. M. Hamon indique que c'est acté et que la formation commencera la semaine prochaine mais il ne peut préciser le lieu.
- ✓ Lors du 1er Conseil d'école, la mise en place d'une commission dans laquelle serait engagé un parent élu aux côtés des professionnels de la restauration a été évoquée. M. Tanton avait alors accepté d'être le représentant de l'école de Kergroës. Il s'étonne qu'une réunion de cette commission n'ait pas encore eu lieu. M. Hamon lui répond que la commission s'est réunie et qu'il a été surpris de l'absence de Kergroës. Il y a un réel problème de communication puisqu'il ne s'agit pas de négligence de la part de M. Tanton mais d'absence d'invitation de la mairie. Les membres du Conseil d'école souhaitent avoir connaissance du compte-rendu de cette réunion, mais M. Hamon indique, qu'à ce jour, il n'a pas été fait. Il ne semble pas y avoir d'autre réunion prévue dans un avenir proche. M. Tanton accepte toujours d'être représentant sur cette thématique, mais souhaite pouvoir se rendre utile.

**Point n° 3 : Préparation de la rentrée scolaire 2017/2018.**

➤ Carte scolaire :

La direction de l'école et la municipalité ont été informées, suite à la signature de la carte scolaire, qu'un poste serait fermé à la rentrée prochaine à l'école de Kergroës.

Le départ d'une cohorte très importante de 30 CM2 au collège fait effectivement baisser les prévisions d'effectifs (124 élèves). Les inscriptions ont démarré et vont s'échelonner jusqu'à la rentrée de septembre. Cette fermeture va entraîner des classes chargées, multi-niveaux, avec un certain nombre d'élèves en difficultés de tous ordres. Nelly Le Doze est l'enseignante victime de cette fermeture de classe.

A la demande de la directrice, dans un souci de réflexion plus large, une réunion a eu lieu en mairie pour évoquer les effectifs des trois écoles publiques, très disparates.

M. Hamon, adjoint aux affaires scolaires, fait état de cette rencontre. L'école du Bourg n'a pas de soucis d'effectifs. L'école de Kermoulin n'a pas de fermeture prévue et la section monolingue restera à deux classes de 11 élèves, sans élèves de niveau maternelle.

Les parents élus demandent un travail de réflexion autour de la redéfinition des secteurs avec un transport scolaire adapté. Ils s'interrogent sur les disparités entre écoles.

M. Hamon indique avoir eu un entretien avec Mme Decemme confirmant le maintien à Kermoulin. Mme Forlivesi propose de prendre rendez-vous avec elle afin de comprendre les critères de la carte scolaire.

Mme Kermagoret redoute des départs d'élèves de Kermoulin vers le privé si une réflexion globale sur les écoles publiques n'est pas menée. De tels départs potentiels se répercuteraient également sur le collège de Moëlan.

Mme Guennec interroge l'adjoint aux affaires scolaires sur le devenir de l'école de Kermoulin en cas de fermeture de la filière monolingue, ce dernier n'apporte pas de réponse.

Les parents élus insistent sur un travail de fond primordial et urgent, en partenariat avec la mairie, pour défendre les écoles publiques et les remplir en s'orientant vers des constructions à destination de nouvelles familles. Chacun s'accorde à dire qu'il est indispensable d'anticiper le développement du territoire pour pérenniser les effectifs et les faire évoluer à la hausse.

**Point n° 4 : Travaux divers, rénovation de l'école.**

➤ Travaux divers :

Un important dégât des eaux a eu lieu en janvier dans le bâtiment de la maternelle. Monsieur Hamon est questionné sur le problème lié au n° d'urgence d'astreinte de la mairie qui n'a pas répondu mais ne fournit pas de réponse. De nouveaux remerciements sont adressés à Briac Le Gargasson qui a été très réactif et à l'ensemble du personnel des services techniques.

La tempête du 6 mars a occasionné un certain nombre de dégâts qui ont été signalés aux services techniques.

Une liste de petits travaux dans les bâtiments est transmise directement aux services techniques. Mme Rose souligne les très bonnes relations avec le personnel des services techniques dont les interventions sont rapides et explicitées auprès des enseignantes.

➤ Projet de rénovation de l'école :

Le Copil se réunit régulièrement et la demande de permis de construire a été déposée fin décembre.

La prochaine étape porte sur la publication des appels d'offres prévue pour la fin du mois de mars.

Si l'échéancier est respecté, le démarrage du chantier se ferait à la mi-juillet.

Une réunion d'information des familles est envisagée fin juin, en particulier pour présenter les plans et préciser le fonctionnement de l'école pendant la durée des travaux.

A la demande de M. Tanton, Mme Rose montre les plans et les commente. De l'avis général, c'est un beau projet. M. Hamon signale que Mme Rose a été très active. Elle-même insiste sur la qualité de travail et d'écoute avec M. Chabenès, l'architecte. Mme Forlivesi exprime qu'il ne faudrait pas qu'une prochaine municipalité reproche à l'actuelle d'avoir engagé des travaux à Kergroës sans avoir anticipé le remplissage des écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h30.

La Secrétaire de séance,  
Maggy DELABROSSE

À Kergroës, le 18 mars 2017  
La Directrice,  
Isabelle ROSE